

MODE D'EMPLOI DES INDICATEURS DE SUIVI – EVALUATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU CIRAD

Préambule

Pour mieux répondre aux attentes de l'établissement de sa direction et de ses agents, le Conseil scientifique se dote d'un **tableau de bord** qui permet de suivre son fonctionnement et son impact sur les prises de décisions.

Cet outil doit aussi contribuer à l'élaboration d'une mémoire et d'une capacité à tirer des enseignements des expériences vécues par chaque CS et à les transmettre aux autres.

Les indicateurs

Le tableau de bord permet de suivre les activités du CS à la fois sous une forme ressentie par ses membres (auto-évaluation) et de manière plus objectivée. Il se divise en trois parties :

- La première page est issue d'un questionnaire rempli par les membres du Conseil scientifique en fin de séance. Ces derniers apprécient sur une échelle de 0 à 5 des points relatifs à la **préparation** de la séance, à son **déroulement** et, plus largement, aux **relations** entre le CS et l'établissement.
- La seconde page est consacrée aux indicateurs susceptibles de traduire l'**effectivité** et l'**efficacité** du Conseil scientifique. Par effectivité, on entend la réalité de l'implication de ses membres et par efficacité l'intensité de sa production.
- La troisième page essaye de mesurer l'**impact** ou l'**influence** des prises de position du CS dans les orientations de l'établissement.

Les deux premières pages caractérisent le fonctionnement du CS et les indicateurs correspondant peuvent être utilisés pour son pilotage. La dernière réunit des indicateurs d'évaluation finale, ces indicateurs décrivent l'utilité réelle du CS.

Pour faciliter l'analyse de ces trois tableaux, les informations portées dans les différentes cases se colorent en **VERT** lorsqu'elles correspondent à un niveau satisfaisant, en **ORANGE** lorsque le niveau est préoccupant et en **ROUGE** lorsqu'il est insuffisant.

Le guide des bonnes pratiques : référentiel pour interpréter les indicateurs

Ces indicateurs prennent davantage de relief s'ils permettent au conseil scientifique de se rapprocher de pratiques, jugées favorables par ses membres à son bon fonctionnement et à son utilité pour l'établissement.

Ces pratiques sont décrites dans un guide dont une première version a été validée au cours de la séance 58 et est disponible sur cette page de l'intranet du Cirad.

Préparation de la séance

			3,8	3,6	3,9	4,0	4,2	4,3	4,0
Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Accueil, organisation du séjour (voyage, hébergement)	na	na	5,0	4,9	4,8	4,7	4,8	4,9	4,8
Documents : diffusion, format, timing	na	na	2,6	3,2	3,5	3,6	3,5	4,1	3,7
Documents : pertinence et qualité	na	na	3,4	3,5	3,8	4,1	4,3	4,3	3,5
ODJ : intérêt	na	na	4,4	4,5	4,2	4,2	4,6	4,5	4,5
ODJ : clarté des questions posées	na	na	3,7	2,9	3,6	3,6	4,0	3,9	3,5
ODJ : mise en perspective des points	na	na	na	2,7	3,4	3,9	4,2	3,9	4,1

Déroulement de la séance

			4,7	4,4	4,4	4,5	4,5	4,5	4,7
Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Respect du programme (oj, timing)	na	na	4,4	3,4	4,1	4,6	4,7	4,1	4,5
Gestion des échanges (prises de parole, liberté de ton)	na	na	4,5	4,6	4,6	4,6	4,7	4,7	4,9
Qualité des interactions avec les intervenants	na	na	na	4,7	4,4	4,3	4,3	4,6	4,5
Qualité des échanges	na	na	4,9	4,7	4,7	4,5	4,5	4,6	4,9
Qualité des avis élaborés	na	na	4,7	4,2	4,3	4,4	4,6	4,0	4,7
Efficacité globale	na	na	4,5	4,5	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3
Plaisir de participer	na	na	4,9	4,6	4,6	4,5	4,7	4,9	4,8

Relation CS - établissement

			3,9	4,1	4,5	4,0	3,9	4,2	4,1
Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Prise en compte des avis par la DG	na	na	4,1	4,2	4,5	4,1	3,8	4,0	3,8
Opinions exprimées			4,0	5,0	5,0	3,0	2,7	4,1	4,4
Relation entre CS et DG	na	na	4,1	4,5	4,6	4,7	4,5	4,6	4,5
Insertion du CS dans le Cirad	na	na	3,7	3,2	4,2	4,2	4,3	4,2	4,1
Compréhension du Cirad *	na	na	3,8	3,6	4,0	3,8	4,0	4,2	4,0

* pour les membres externes seulement

Ensemble :

4,1 4,0 4,3 4,2 4,2 4,3 4,3

Effectivité. Implication des 15 membres du CS dans les activités du CS

Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Présence extérieurs hors métro	2	3	1	2	3	3	4	2	1
Présence extérieurs métro	4	5	4	4	5	3	4	4	5
Présence élus	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Taux de participation	73	87	67	73	87	73	87	73	73
Taux de participation cumulée	73	80	76	75	77	77	78	78	77
Validation Flash CS (/ 5 élus)	na	na	5	2	5	4	3	5	5
Validation Avis (/15 membres)	9	5	5	9	9	8	9	10	8

na : not applicable ; le taux cumulé de participatoïn correspond au taux de présence toutes séances confondues

Efficacité. Nombre de documents et délais de diffusion des avis édités par le CS (en jours après le CS sauf pour le CR validé)

Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Nombre Avis rendus	2	2	1	1	2	2	1	2	1
Remise Avis final (en jours après la séance)	15	18	10	12	21	8	11	14	12
Nombre de Recommandations	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Nombre notes diffusées hors du CS (entre 2 sessions)	0	2	0	1	0	0	0	0	0
Diffusion du Flash CS (en jours après la séance)			34	13	17	11	8	6	9
Diffusion du CR non validé (en jours après la séance)	2	81	na	na	na	na	na	na	na
CR validé en session	+	+	+	+					

Impact. Suivi des avis ou contributions du conseil scientifique

Numéro d'avis (thème)	Séance		Degré de prise en compte de l'avis					Indice d'ensemble		
	d'examen	d'évaluation	Ne sait pas	Non, sans justification	Non, avec justification	Un peu	Largement	Totalement	Moyenne opinions	Proportion d'opinion expr
2006/01 (Stratégie au Cirad)	53	54								
2006/02 (Gouvernance et organisation)	53	54								
2007/01 (Comité de programme)	54	55							4,1	4,0
2007/02 (Réflexion stratégique)	54	55							4,2	5,0
2007/03 (Elaboration de la stratégie)	55	56							4,5	5,0
2007/04 (Le projet stratégique)	56	57							4,2	4,1
2008/01 (GPEC)	57	58	2			1	5	3	4,0	1,8
2008/02 (Agence IRD)	57	58	7			1	2	1	2,9	2,7
2008/03 (Santé animale)	58	59	6		4	1	1	1	4,7	2,7
2008/04 (Contrat d'objectifs)	58	59	6				2	5	4,0	4,1
2008/05 (Stratégie africaine)	59	60	2				9		3,8	4,5
2009/01 (Chantiers consortium) Contrib	60	61	1			3	6	1	3,6	4,5
2009/02 (Enseignement supérieur)	60	61	1			5	4	1	4,0	4,1
2009/03 (Amélioration des plantes)	60	61	2			2	5	2		

Remarque : les six degrés de prise en compte de l'avis ont été affectés d'une note comprise entre 0 (avis non pris en compte sans justification) et 5 (avis totalement pris en compte), les degrés intermédiaires étant rpt affectés d'une note 2, 3 et 4. L'indice d'impact est calculé sur les opinions exprimées en faisant une moyenne pondérée par le nombre de réponses dans chaque catégorie : il est donc compris en 0 et 5 (seuils de couleur : > 3 pour ver

Impact. Diversité des thèmes abordés en conseil scientifique

Session	53 (11/06)	54 (03/07)	55 (06/07)	56 (10/07)	57 (03/08)	58 (05/08)	59 (10/08)	60 (03/09)	61 (05/09)
Amélioration des plantes								2009/03	
ATP et ATP dirigées						I			
Comité d'éthique			N/+						
Conseil scientifique : fonctionnement	+		+	+	+	+			+
Consortium de recherche agronomique						+		2009/01	
Contrat d'objectif	I				I	2008/04			
Départements : réforme	2006/02								
Départements : comités de programmes		2007/01	+			+			
Enseignement supérieur								2009/02	
Evaluation	I	+							
Gestion des compétences					2008/01	+			
Grenelle de l'environnement					I		I		
Intelligence collective				I					
Modernisation agronomie							I		
Projet stratégique : méthode			2007/03						
Projet stratégique : mise en œuvre					I				
Projet stratégique : contenu	2006/01	2007/02	2007/03	2007/04					
Projet stratégique : Afrique							2008/05	+	
Projet stratégique : "géopartenariat"				2007/04	+				
Projet stratégique : SSD (schémas stratégiques des départements)									2009/04
Rapprochement INRA - Cirad		I	N/R	N/R	I				
RpD et AIRD					2008/02				
Santé animale						2008/03			
Spots stratégiques	2006/01								

Remarque : + si le thème a été évoqué par le CS, I si le thème a fait l'objet d'une information, N s'il a fait l'objet d'une note du Président, R s'il a fait l'objet d'une recommandation du CS, A s'il a fait l'objet d'un avis formel transmis à la Direction du CIRAD, suivi d'un S si le CS estime que son avis a été explicitement suivi ou du moins pris en compte par la Direction du Cirad. Voir ci-dessous pour le suivi des